



**DOSSIER DE PRESSE**

**SÉANCE PLÉNIÈRE**

06.03.2025

## **P.03**

Discours liminaire Kévin FAURE

## **P.04**

Plan d'action RSA

## **P.05**

Soutien à la culture et au patrimoine

## **P.06**

Soutien au sport

## **P.07-08**

Budget primitif 2025

Grands équilibres budgétaires

## **P.09-10**

Budget primitif 2025

Actions sociales

## **P.11**

Budget primitif 2025

Économie attractivité

## **P.12**

Budget primitif 2025

Cadre de vie

## **P.13**

Conclusion débat budgétaire Kévin FAURE

## **P.14-16**

Annexes

# SYNTHÈSE DU DISCOURS LIMINAIRE DE KÉVIN FAURE

## **L'instabilité mondiale : une menace pour nos démocraties**

Les discours populistes et extrêmes envahissent l'espace public, alimentant une hystérisation et une perte de repères. Des déclarations scandaleuses, comme celles du président des États-Unis sur le climat ou la Covid-19, illustrent cette dérive. Cette montée des extrêmes fragilise nos sociétés et accentue les tensions géopolitiques.

## **L'horloge de l'apocalypse : un signal d'alerte**

Créée en 1947, l'horloge de l'apocalypse symbolise l'état du monde. Après une accalmie en 1991 (17 minutes avant minuit), elle affiche aujourd'hui 89 secondes, témoignant de l'instabilité croissante.

## **Soutenir l'Ukraine, un impératif démocratique**

L'Europe doit renforcer sa cohésion. Le soutien à l'Ukraine est une nécessité diplomatique pour éviter l'escalade. Il est essentiel de réinstaller le drapeau ukrainien devant la maison du Département en signe de fraternité.

## **Stand Up For Science : défendre la recherche**

Les menaces sur la recherche scientifique imposent une réponse forte. La mobilisation Stand Up For Science, prévue demain en France, doit être soutenue. Il faut organiser l'accueil des chercheurs menacés, notamment en Finistère.

## **Les dérives autoritaires et le populisme sans boussole**

Des figures comme Donald Trump et Elon Musk manipulent l'information et instrumentalisent les débats, détournant l'attention des enjeux cruciaux comme le climat et les migrations.

## **La montée de la violence en Finistère**

Attaques contre des locaux politiques, incendies criminels : la violence progresse en Finistère. Il faut lutter contre l'extrémisme et éviter toute violence institutionnelle.

## **L'urgence d'agir face aux crises sociales et environnementales**

Les récentes propositions de la droite au Sénat, comme la réintroduction des néonicotinoïdes, marquent un recul environnemental. La motion de Finistère d'Avenir en faveur des agences de protection a été rejetée, un signal inquiétant.

## **Une protection de l'enfance insuffisante**

L'affaire Betharram souligne l'urgence d'agir. Un enfant est victime de violences sexuelles toutes les trois minutes. La réponse de l'État est insuffisante.

## **La santé mentale, une priorité négligée**

Malgré son statut de grande cause nationale en 2024, la santé mentale reste délaissée. L'État peine à accompagner une jeunesse en quête de repères.

## **2025, Année de la Mer : un engagement nécessaire**

Le Finistère, premier département maritime, doit jouer un rôle clé. Il est encore temps d'intégrer cette thématique au budget 2025 pour sensibiliser les jeunes et promouvoir la préservation des océans.

## **L'absence de réponse sur la loi Grand-âge et le Ségur**

Le silence de l'État sur la loi Grand-âge est préoccupant. Le financement des primes Ségur, laissé aux départements, est un scandale institutionnel. Le Finistère compense, mais à quel prix ?

## **Des choix budgétaires incontournables**

Avec une réduction de 5 %, la gestion budgétaire impose des choix difficiles. Contrairement aux accusations populistes, ces contraintes relèvent de la réalité économique.

## **Un engagement politique nécessaire**

Face à la montée de l'extrême droite et aux tensions budgétaires, des décisions courageuses s'imposent. La politique doit être une action concrète et durable pour relever les défis actuels.

# COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE

## PLAN D'ACTION RSA

**Interventions : Gaëlle ZANEGUY, Matthieu STERVINO, Ismaël DUPONT, Kévin FAURE**



### **Une politique du chiffre qui masque la précarité**

Gaëlle ZANEGUY porte la voix du groupe Finistère & Solidaires qui dénonce une politique du chiffre qui masque les réalités humaines des allocataires du RSA. Derrière les annonces de baisse du nombre d'allocataires, aucune garantie n'est apportée sur une insertion durable dans l'emploi : combien sont en contrats précaires ? Combien ont simplement disparu des radars suite à des radiations administratives ?

### **Un manque criant d'accompagnement humain**

Les travailleurs sociaux et les conseillers en insertion alertent : les allocataires peinent à échanger avec le Département, souffrent d'un manque d'accompagnement humain et sont de plus en plus nombreux à renoncer à leurs droits par honte ou par peur des démarches administratives. Avec un taux de non-recours estimé à 40 %, le véritable enjeu est là : aller vers ceux qui en ont besoin, plutôt que de se satisfaire de bilans comptables.

### **Une insertion basée sur la confiance, pas sur la crainte**

Comme le fait remarquer Matthieu STERVINO, nous refusons une

approche punitive où la radiation devient un objectif. L'accompagnement doit être un levier d'émancipation, basé sur la confiance et le soutien, et non sur la crainte d'être écarté du dispositif. L'objectif ne devrait pas être la baisse du nombre d'allocataire mais uniquement et simplement la recherche du juste droit. Le Conseil départemental doit cesser d'ignorer la diversité des territoires, des besoins et des parcours, et repenser sa politique d'insertion pour qu'elle serve réellement les Finistériens.

### **L'insertion des jeunes et la crise des missions locales**

Ismaël DUPONT rappelle qu'une politique d'insertion ne se résume pas à réduire le nombre d'allocataires du RSA. L'insertion est autant sociale que professionnelle et nécessite la levée de nombreux freins.

Or, les missions locales finistériennes, essentielles à cet accompagnement, subissent des pertes de financement drastiques du département. En 2024 pour exemple, la mission locale de Brest a perçu 139 000€ (-36 %). La mission locale de Morlaix, après avoir déjà dû se séparer de quatre salariés en 2024, ne fonctionne plus qu'avec un seul travailleur social.

Pourtant, la demande d'accompagnement ne faiblit pas, au contraire. Nous devons avoir une vision ambitieuse et globale de l'insertion des jeunes, et non une approche comptable minimaliste.



**Gaëlle ZANEGUY**  
Conseillère départementale  
Finistère & Solidaires

*“Aider la personne à comprendre et à garder la motivation et non à craindre la radiation, c'est aussi ça l'accompagnement, mais vous ne voulez pas l'entendre parce que ça prend du temps et ce n'est pas quantifiable”.*



# COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

## SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

### REGROUPEMENT DES DOMAINES ET MUSÉES DÉPARTEMENTAUX AU SEIN DE L'EPCC "DOMAINES & MUSÉES DÉPARTEMENTAUX - CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE"

Intervention : Kévin FAURE



#### Un projet culturel ou une entreprise commerciale ?

Le projet d'extension de l'EPCC "Chemins du patrimoine en Finistère" soulève une question centrale : s'agit-il d'un projet culturel ambitieux ou d'une simple restructuration économique ? La transparence sur le projet culturel et son intégration aux nouveaux sites est essentielle.

#### Un dialogue social en péril

Les salariés dénoncent une concertation insuffisante, une dégradation des conditions de travail et un manque de sens. Promettre un dialogue social exemplaire ne suffit pas : il doit être réel et respectueux.

#### Un équilibre menacé entre les sites

Opposer grands équipements et « petites structures » fragilise l'identité culturelle du

territoire. La culture ne peut être dictée par des logiques de rentabilité événementielle.

#### L'État, grand absent du débat

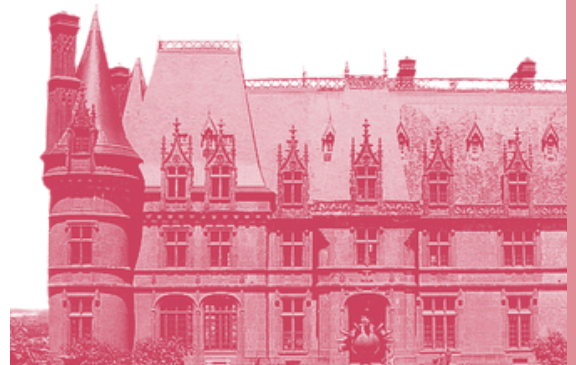
Deux sites concernés appartiennent à l'État, mais son avis n'a pas été sollicité. Nous avons demandé à la ministre de la Culture de se positionner sur ce projet avant toute décision précipitée.

#### Défendons une culture vivante

Nous refusons une vision réduite du patrimoine à une simple attraction touristique. L'EPCC doit rester un acteur de conservation, de transmission et de valorisation culturelle.

Nouveaux statuts de l'EPCC approuvés à une voix près, par la voix prépondérante de la présidente de séance et grâce à la démission quelques heures plus tôt d'une élue de la majorité départementale au GIP.

*En annexes 1 et 2 le courrier adressé par Kévin FAURE à Madame Rachida DATI et le communiqué de presse de Kévin FAURE à ce sujet.*



**Kévin FAURE**

Co-Président du groupe  
Finistère & Solidaires

***“Le patrimoine ne peut être réduit à un simple outil de production de spectacles ou d'attraction touristique. Il doit rester un espace de connaissance, de transmission et d'ancrage culturel.”***

# COMMISSION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

## SOUTIEN AU SPORT

AIDES AUX CLUBS SPORTIFS ET NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU FINISTÈRE.

Intervention : Isabelle MAUGEAIS



Finistère & Solidaires déplore la manière dont le Département distribue son soutien aux clubs sportifs. Répartir les subventions uniquement en fonction du nombre d'adhérents est une approche simpliste, qui ne prend pas en compte les réalités du terrain ni les besoins spécifiques de développement des pratiques sportives.

Nous plaçons pour une politique sportive fondée sur trois piliers essentiels :

- **La solidarité**, pour soutenir les clubs en fonction de leurs besoins réels et de leur impact social.
- **L'inclusion**, afin de favoriser l'accessibilité du sport aux femmes, aux personnes en situation de handicap et aux publics en insertion.
- **L'éco-responsabilité**, pour encourager des pratiques sportives respectueuses de l'environnement.

Les études le prouvent : investir dans le sport, c'est prévenir d'autres dépenses publiques et renforcer le lien social.

## SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE : MAINTIEN DU FESTIVAL DES VIEILLES CHARRUES À CARHAIX



Alors qu'un travail partenarial s'est engagé notamment avec l'Etat et le Conseil régional, une délibération de principe a été soumise au vote des conseillers départementaux du Finistère.

Finistère & Solidaires a donc voté favorablement à ce principe d'acquisition des terrains, avec le Conseil régional de Bretagne. Il restera à transformer ce principe dans les prochains mois, pour contribuer à la vitalité culturelle du Finistère, via les festivals bretons.



**Isabelle MAUGEAIS**  
Conseillère départementale  
Finistère & Solidaires

*“Nous plaçons pour une politique sportive fondée sur la solidarité, l'inclusion et l'éco-responsabilité”*

# COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

## GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

### AUGMENTATION DES TAXES. DIMINUTION DES INVESTISSEMENTS

Intervention : Julien POUPON

#### Un budget, un choix politique

Le budget primitif 2025 du Finistère est bien plus qu'un simple exercice comptable : il traduit une vision et des priorités pour notre territoire. Alors que les élus de Finistère et Solidaires défendent une approche axée sur la justice sociale, la solidarité et l'ambition écologique, des choix budgétaires divergents émergent dans le débat.

#### Un contexte économique et social préoccupant

Le Finistère, à l'image du pays, traverse une période de fortes incertitudes économiques et sociales : inflation, crise du pouvoir d'achat, pression accrue sur les services publics et marges de manœuvre financières des collectivités en recul. Dans ce contexte, le rôle du Conseil départemental est de protéger et renforcer les solidarités, une mission qui semble fragilisée par ce budget.

#### Des solidarités mises sous pression

Si le budget de l'action sociale atteint 597 millions d'euros, cette hausse masque des dépenses contraintes (revalorisations salariales et mesures du Ségur) plutôt qu'un véritable engagement renforcé. Loin d'investir dans la prévention, la majorité privilégie des économies immédiates au détriment d'un accompagnement durable des plus fragiles.

#### Des coupes budgétaires qui fragilisent les associations

Une baisse de 5 % des subventions départementales est annoncée, impactant de nombreuses associations pourtant essentielles à l'accompagnement des publics en difficulté. En parallèle, certains dispositifs jugés peu efficaces, comme l'aide aux

équipements des polices municipales et la vidéosurveillance, sont maintenus. Cette approche interroge sur les priorités fixées.

#### Une fiscalité accrue et des choix contestables

Pour faire face aux difficultés financières, le département augmente les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), générant 8 millions d'euros supplémentaires, ainsi que la taxe d'aménagement, qui passera de 1,5 % à 2,5 % en 2026. Une hausse qui alourdit le coût du logement et complique la primo-accession.

#### Une gestion de la dette préoccupante

Après plusieurs années de désendettement, le département augmente de 56 millions d'euros son niveau d'endettement en deux ans. La capacité de désendettement passe à 3,3 années, contre une moyenne nationale de 2 années pour les départements comparables, ce qui pose la question de la soutenabilité financière à long terme.

#### Un recul des investissements stratégiques

Le niveau des investissements baisse à 130 millions d'euros, notamment sur les infrastructures routières. Les projets portés par le Pacte Finistère 2030 peinent à être réalisés, illustrant des difficultés structurelles dans la mise en œuvre des politiques publiques.

#### Un manque de vision pour l'avenir du Finistère

Ce budget ne répond pas aux défis à venir : transition écologique timide, absence de plan ambitieux pour le logement social et lutte contre la spéculation, baisse des investissements en infrastructures et mobilité. Ce manque de projection risque de freiner le développement et l'attractivité du département.

# COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

## GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

### BAISSE DES SUBVENTIONS DE 5%

Intervention : Armelle HURUGUEN

#### Des coupes budgétaires généralisées

Le Conseil départemental applique une baisse générale de 5 % des subventions, impactant de nombreuses associations essentielles. Si certaines exceptions sont mises en avant, la cohérence des choix reste floue.

#### Une réduction de soutien à l'ADEPAPE 29 injustifiée

L'ADEPAPE 29, qui accompagne les jeunes ayant été protégés par l'Aide sociale à l'enfance, voit sa subvention amputée de 5 %. L'explication avancée - un manque de visibilité - est inadmissible pour une structure qui œuvre auprès de publics en grande précarité. Comment justifier cette décision alors que ces jeunes ont besoin d'un soutien crucial pour leur insertion ?

#### Une coupe drastique pour la CLCV

L'union départementale de la CLCV, qui défend les droits des consommateurs et locataires, subit une réduction de 50 % de son financement. Dans un contexte de complexification des litiges liés au logement et à l'environnement, cette coupe affaiblit une structure indispensable. L'argument avancé selon lequel l'association se satisfait de cette baisse car elle s'attendait à pire est tout simplement aberrant.

#### L'ADIL affaiblie face à la crise du logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) subit une baisse de subvention de près de 31 %, alors qu'elle joue un rôle clé en informant et accompagnant les habitants sur leurs droits au logement. Avec plus de 12 000 consultations en 2024 et une demande croissante, cette coupe fragilise un service essentiel à l'heure où le mal-logement s'intensifie.

#### Une politique budgétaire incohérente

Alors que la précarité et la crise du logement s'aggravent, ces réductions budgétaires mettent en péril des associations indispensables. Comment justifier de telles décisions alors que les besoins augmentent ? Nous dénonçons des choix incompréhensibles qui nuisent aux publics les plus vulnérables du Finistère.

## BUDGET VERT UN RECUIL INQUIÉTANT

Intervention : Sandrine MANUSSET

#### L'année 2025 marque-t-elle un renoncement environnemental ?

Avec une cotation environnementale portant sur moins de 10 % des dépenses et un périmètre inchangé par rapport à 2024, ce Budget Vert manque cruellement d'ambition. Pire, 60 % des actions classées « neutres » n'ont aucun impact réel sur l'environnement.

Ce manque d'engagement ne fragilise pas seulement l'écologie, mais aussi la justice sociale. Les défis climatiques aggravent les inégalités, accentuent la précarité alimentaire et mettent en péril la sécurité des territoires. L'adaptation au changement climatique devient un facteur supplémentaire de précarisation pour les plus vulnérables.

Le Budget Vert ne peut être une simple vitrine administrative. Il doit être un véritable levier de transformation et d'adaptation face aux urgences écologiques et sociales. En l'état, il reste insuffisant. Alors, 2025 sera-t-elle l'année du renoncement ou du sursaut ?



*“Ces coupes budgétaires affaiblissent des associations indispensables. Où est la cohérence dans ces choix ?”*

Armelle HURUGUEN  
Co-Présidente  
Finistère & Solidaires



# COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

## ACTION SOCIALE

### LA SITUATION DES EHPAD

Intervention : Matthieu STERVINO

Matthieu Stervinou interpelle le président au sujet de la situation des EHPAD. Si des évolutions sont en cours, comme la fusion des sections soin et dépendance au 1er juillet prochain, elles ne suffiront pas à résoudre la fragilité structurelle de ces établissements.

#### Un financement à repenser

Les EHPAD font face à une fragilité structurelle inquiétante. L'augmentation des coûts met en péril leur viabilité et alourdit la charge financière des familles. Un engagement collectif de l'État, de l'ARS, de la CNSA et du Département est indispensable. Pourquoi ne pas aller vers une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale, à l'instar de l'hôpital public ?

#### Un manque criant de personnel

Les soignants sont en sous-effectif chronique, impactant la qualité de l'accompagnement. Des taux d'encadrement réglementaires et une meilleure attractivité des métiers du grand âge doivent être mis en place pour assurer des soins dignes.

#### Des structures à adapter

Le vieillissement de la population et l'accueil des personnes en situation de handicap vieillissantes nécessitent une refonte du modèle d'hébergement. L'EHPAD doit devenir une continuité du parcours de vie, avec des dispositifs comme les Centres de Ressources Territoriaux.

#### Investir pour l'avenir

Moderniser les bâtiments, intégrer les nouvelles technologies, améliorer l'ergonomie : les EHPAD doivent être adaptés aux défis futurs.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Intervention : Isabelle MAUGEAIS

Le Conseil départemental doit continuer à montrer son attachement à l'université, via son budget dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche. 2 sujets semblent prioritaires pour une équité dans l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants :

#### 1- Le handicap

Le groupe Finistère et Solidaires alerte sur l'insuffisance des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap. Trop souvent, leurs besoins spécifiques sont ignorés ou renvoyés vers la solidarité entre étudiants, une réponse qui ne saurait remplacer une prise en charge institutionnelle digne de ce nom.

#### 2- L'action sociale

Face à l'explosion de la précarité étudiante, le Conseil départemental du Finistère doit assumer son rôle de chef de file des solidarités.

La fermeture prolongée du restaurant universitaire de Plouzané aggrave une situation déjà alarmante : des centaines d'étudiants brestois dépendent des distributions alimentaires pour se nourrir.

L'étude de l'Adeupa (janvier 2025) alerte sur l'urgence d'une coordination des acteurs et la mise en place de dispositifs innovants. Nous demandons au Conseil départemental d'intervenir auprès de l'État pour la réouverture du restaurant universitaire et d'expérimenter une Sécurité Sociale Alimentaire pour les étudiants finistériens. Ce dispositif, déjà testé ailleurs avec succès, garantirait à chacun une alimentation digne et accessible tout en soutenant les producteurs locaux.

# COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

## ACTION SOCIALE

### VIE AFFECTIVE, VIOLENCES ET INÉGALITÉS

Intervention : Armelle HURUGUEN

#### Un droit fondamental encore trop ignoré

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est une obligation légale depuis 2001, pourtant largement inappliquée. Un programme national a été lancé pour y remédier, car il s'agit d'un droit essentiel des enfants, garant d'une société plus égalitaire et respectueuse.

#### Un enjeu face aux dangers de la désinformation

Loin de promouvoir des comportements, cette éducation permet aux jeunes de mieux comprendre leurs droits, de poser des limites et de se protéger des préjugés et violences. À l'heure où la pornographie façonne dangereusement les représentations, il est urgent d'agir.

#### Lutter contre les violences et les inégalités

Les liens entre droits de l'enfant et droits des femmes sont indéniables. La famille peut être un lieu de protection, mais aussi de violences. Il est crucial que d'autres adultes apportent aux jeunes des repères solides sur leur vie affective et relationnelle.

#### Un programme attaqué, une réponse nécessaire

Face aux offensives conservatrices qui cherchent à bloquer ce programme, l'Éducation nationale doit soutenir fermement les enseignants. Le Département a un rôle clé à jouer en relayant et en finançant son déploiement.

#### Des actions concrètes à mettre en place

- Lancer une campagne d'information dans tous les collèges.
- Mener une enquête sur les attentes des jeunes en situation de handicap.

- Former les professionnels encadrant des enfants.
- Renforcer l'accompagnement des parents sur ces sujets.
- Soutenir financièrement les projets éducatifs liés à ces enjeux.

#### Un manque de moyens préoccupant

Le budget présenté aujourd'hui ne prend pas en compte ces priorités. Rien n'est prévu non plus pour lutter contre la prostitution des mineurs. Ces lacunes sont inacceptables face à l'urgence d'agir.

*“Je déplore aussi profondément qu'il n'y ait rien dans cette délibération sur la lutte contre la prostitution des mineurs, sujet grave évoqué le 9 janvier dernier et qui fait l'objet d'un courrier à votre attention, monsieur le Président.”*



**Armelle HURUGUEN**  
Co-Présidente  
Finistère & Solidaires

# COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

## ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ

### SUPPRESSION DU FINANCEMENT DE L'ADEUPA

Intervention : **Frédérique BONNARD-LE  
FLOC'H**

#### **Un affaiblissement stratégique pour le Finistère**

La prise de décision publique ne peut être efficace sans une objectivation des faits et une coopération entre acteurs territoriaux. Pourtant, le Département choisit aujourd'hui d'arrêter le financement de l'ADEUPA, un outil essentiel d'ingénierie territoriale qui accompagne depuis des décennies les politiques publiques du Finistère.

**Loin d'être un simple prestataire,** l'ADEUPA fournit des analyses et des données stratégiques sur des enjeux majeurs : démographie scolaire, logement, vieillissement, foncier, développement économique, mobilité... Autant de défis qui nécessitent des décisions éclairées et partagées.

En cessant son soutien à l'ADEUPA, le Département affaiblit sa propre capacité d'anticipation et de planification. Cette décision va à l'encontre d'une gouvernance fondée sur la science et la concertation, et risque de laisser place aux approximations et aux effets de tribune, alors même que les défis sociaux, économiques et environnementaux se complexifient.

## AGRICULTURE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Intervention : **Michel LOUSSOUARN**

#### **Un budget agricole en hausse**

Après une baisse de 30 % entre 2022 et 2024, le soutien à l'agriculture est rehaussé à 2 M€ en 2025. Un effort à saluer dans un contexte difficile, renforçant les dispositifs régionaux.

#### **Souveraineté alimentaire : un paradoxe français**

Alors que la France pourrait être autosuffisante, 43 % de ses terres agricoles sont dédiées à l'exportation. Résultat : une forte dépendance aux importations sur des produits essentiels (viandes, céréales, beurre...).

#### **Produire pour l'export ou pour les Français ?**

Plutôt que des mesures protectionnistes inefficaces, la priorité doit être une politique agricole centrée sur l'autosuffisance, et non sur un excédent commercial biaisé par les ventes de spiritueux.

#### **Un débat crucial pour la Bretagne et le Finistère**

La loi du 19 février reste insuffisante. En Bretagne et en Finistère, où ces enjeux sont majeurs, il est urgent d'engager un débat pour une agriculture au service de notre souveraineté alimentaire.



**Frédérique  
BONNARD-LE FLOC'H**  
Conseillère départementale  
Finistère & Solidaires

*“L'ADEUPA n'est pas un simple prestataire,  
c'est un outil d'ingénierie territoriale  
mutualisé, un véritable levier pour anticiper,  
comprendre et accompagner les évolutions  
de notre territoire.”*

# COMMISSION RH, DIALOGUE SOCIAL, ÉVALUATION, FINANCES

## CADRE DE VIE

### ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION DANS LES COLLÈGES

Intervention : Sandrine MANUSSET

#### **Pour une alimentation locale et durable dans les collèges : renforcer AgriLocal et valoriser le poisson breton**

Bien que la compétence économique relève de la Région, le Département s'engage activement en faveur de l'agriculture et de la pêche, qui sont des enjeux environnementaux, sociaux et culturels majeurs pour notre territoire. L'alimentation scolaire joue un rôle clé dans la réussite des collégiens, et l'intégration de produits frais et locaux, notamment le poisson breton, est un objectif ambitieux.

Cependant, un défi persiste : la faible appétence des collégiens pour le poisson. Pour garantir le succès de cette initiative, nous proposons deux actions concrètes :

1. Sensibiliser les collégiens à la consommation de poisson : via des animations pédagogiques et des rencontres avec des professionnels du secteur.
2. Valoriser la diversité des ressources halieutiques : en collaborant avec les chefs de cuisine pour proposer des recettes attractives et introduire une plus grande variété d'espèces locales.

Nous soutenons cette ambition et appelons à une approche pragmatique qui accompagne à la fois l'approvisionnement et l'évolution des habitudes alimentaires des jeunes.

## LA CULTURE, UN INVESTISSEMENT ESSENTIEL POUR NOTRE SOCIÉTÉ

Intervention : Céline LE TENDRE

La décision de baisser de 5% les subventions culturelles, bien que prise dans un contexte de contraintes budgétaires, est avant tout un choix politique. Le Finistère n'est pas au bord de la faillite, et pourtant, cette réduction fragilise les acteurs culturels qui jouent un rôle fondamental dans notre société.

La culture est un levier d'émancipation, un vecteur de cohésion sociale, et un outil d'enrichissement personnel. Elle permet de sensibiliser sur des problématiques essentielles telles que la défense de l'hôpital public, les violences faites aux femmes ou le harcèlement scolaire. Elle touche tous les publics : des collégiens aux personnes âgées, en passant par ceux en situation de handicap et les bénéficiaires du RSA.

Réduire les subventions culturelles, c'est affaiblir des centaines de structures essentielles à la vie culturelle dans nos communes. Nous saluons le travail de l'agence Culture Lab, l'agence culturelle du Finistère, un partenaire précieux pour les collectivités dans le développement de projets culturels de qualité. Leur expertise est reconnue, et la décision de la mutualiser au sein du Service Culture du Conseil Départemental envoie un signal inquiétant sur l'avenir du soutien à la culture en Finistère.





# CONCLUSION DÉBAT BUDGÉTAIRE

## KÉVIN FAURE



Il est difficile de "bien présenter" un budget d'1,3 Md€ en seulement 2 heures, forcément il y a des raccourcis et des manques. Par ailleurs, les incohérences de l'exécutif sont multiples.

Vous cherchez à critiquer la position de Finistère et Solidaires sur les primes Ségur. Nous sommes particulièrement cohérents : c'est une bonne chose que d'avoir la capacité à les financer, même si cela devrait être à l'Etat de le faire. Nous vous demandons il y a 2 ans d'installer le Département en médiateur du Ségur en Finistère pour permettre d'intervenir efficacement entre l'Etat et les acteurs du médico-social mais vous avez refusé. **Vous ne pouvez pas critiquer aujourd'hui une situation que vous avez contribué à installer.**

**Vous confondez "Résultats" et "Moyens engagés".** Lors de votre auto-satisfécit sur le pacte de Plougastel-Daoulas pour l'enfance, vous évoquez des résultats parce que vous avez créé davantage de places et augmenté les financements. Ce sont des moyens engagés, pas encore des résultats. On souhaite, comme vous, que ces moyens permettent d'obtenir des résultats mais sans maintien d'une capacité d'observation, difficile d'évaluer les résultats.

Enfin, vous tentez d'installer une forme de polémique territoriale voire politicienne sur le territoire d'action de l'ADEUPA. Cette agence n'est pas seulement l'agence d'analyse et de prospective de Brest, mais intervient sur un territoire d'action plus large en Finistère et même dans l'ouest breton. Le Parc Naturel Régional d'Armorique a été adhérent, ce n'est pas un parc brestois ! La communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas est adhérente à l'Adeupa, ce n'est pas Brest !

L'Université de Bretagne Occidentale est adhérente à l'Adeupa, ce n'est pas l'université seulement des brestois ! La chambre d'agriculture du Finistère est adhérente à l'Adeupa, elle ne traite pas que de l'agriculture à Brest ! La CCI MBO est adhérente à l'Adeupa, ce n'est pas la chambre de commerce seulement brestoise ! **Votez votre arrêt de financement de l'Adeupa pénalise tout le Finistère et indirectement tous les Finistériens.**

Comme l'ont précisé les élus Finistère et Solidaires lors des interventions sur le budget, vous auriez pu choisir de répondre aux urgences des Finistériens. Vous enchaînez les incohérences, le manque de choix politiques pour répondre aux urgences alors que le Département dispose encore d'une capacité à agir. Ce budget 2025 reste un budget de résistance face aux équilibres budgétaires, mais l'anticipation des difficultés financières qui sont probablement devant nous n'est pas véritablement à votre ordre du jour. Non, le "pire budget du mandat" comme vous l'avez indiqué en introduction n'est potentiellement pas le budget 2025 mais les suivants. La bulle budgétaire dont vous avez pu bénéficier en 2021 disparaît, bienvenue dans une année "normale" d'un budget de Conseil départemental avec ses difficultés et ses complexités que vous ne pouvez feindre, c'était totalement prévisible.

Pour toutes ces raisons, **nous nous opposons à ce budget 2025 tel que vous l'avez construit et présenté.**



**Vote CONTRE**

de Finistère et Solidaires

# ANNEXE 1 - Courrier à Rachida DATI



**Finistère**  
Penn-ar-Bed

**Kévin FAURE**

Conseiller départemental du Finistère - Canton de Brest-1  
co-Président du groupe "Finistère et Solidaires"

**Madame Rachida DATI**

Ministère de la Culture  
3 rue de Valois  
75001 PARIS

QUIMPER, le 5 Mars 2025

Madame la Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer ma profonde gratitude pour le soutien public que vous avez apporté à la suite du dramatique incendie du Manoir de Kernault en janvier 2025. Votre engagement en faveur du patrimoine et de la culture en Bretagne est précieux et nous y sommes particulièrement sensibles.

La Bretagne, et notamment le Finistère, est une terre de culture et de patrimoine, dont la richesse historique et architecturale tout comme la vitalité de son offre populaire font la fierté de ses habitants. Cette énergie locale est également déployée par les élus locaux qui croient profondément au principe d'un de vos prédécesseurs, André Malraux, qui exprimait que "*la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert*". En Finistère, au bout de la pointe bretonne, cette conquête est permanente.

C'est dans cet esprit que l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) "*Chemins du patrimoine en Finistère*" a été créé en 2004, avec pour mission de valoriser et de préserver un ensemble de cinq sites patrimoniaux majeurs en Finistère. Parmi eux figurent plusieurs domaines et musées d'intérêt national, certains appartenant à l'État et d'autres sont dépositaires de collections nationales.

Sous l'impulsion du Conseil départemental du Finistère, une révision des statuts de l'EPCC<sup>1</sup>, son projet de fusion avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "*Musées de territoires finistériens*"<sup>2</sup>, ainsi que l'intégration au sein de l'EPCC du Musée départemental Breton (géré actuellement en régie par le Conseil départemental du Finistère) et le Musée des Phares et Balises (domaine de l'Etat, géré par le Parc Naturel Régional d'Armorique) adossé au Sémaphore du Créac'h suscitent de nombreuses interrogations et inquiétudes.

En effet, le regroupement de nombreux domaines et musées au sein de cette structure, passant de 5 à 10 établissements, pourrait en altérer l'objet initial,

<sup>1</sup> Abbaye de Daoulas à Daoulas (29), Domaine de Trévarez à Saint-Goazec (29), Abbaye du Relec à Plounéour-Ménez (29), Manoir de Kernault à Mellac (29), Château de Kerjean (domaine propriété de l'Etat) à Saint-Vougay

<sup>2</sup> Musée de l'Ecole rurale à Trégarvan (29), Ecomusée des Monts d'Arrée à Commana (29) et Saint-Rivoal (29), Musée de l'ancienne abbaye de Landévennec à Landévennec (29)

# ANNEXE 1 - Courrier à Rachida DATI

complexifiant sa gestion et diluant son identité patrimoniale et muséographique au profit d'une logique plus événementielle.

Ces évolutions sont perçues avec inquiétude par les salariés, les agents des structures concernées, ainsi que par les élus locaux qui œuvrent quotidiennement à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel de nos territoires. La diversité et la spécificité des sites actuellement gérés exigent une approche équilibrée, respectueuse de leurs missions de conservation, d'étude et de transmission.

Par ailleurs, je m'interroge tout particulièrement dans le fait d'intégrer un musée départemental - le Musée Départemental Breton - actuellement géré en régie par le Conseil départemental du Finistère au sein de l'EPCC. En effet, il m'apparaît que dans les principes de la loi de 2002 visant à renforcer la décentralisation culturelle en créant le statut des EPCC, il existait une exception à l'intégration d'un équipement dans ces structures. Cette exception concerne les activités culturelles qui peuvent être assurées par la collectivité territoriale elle-même, de manière à ce que l'EPCC apporte une réelle plus-value par rapport à ce que la collectivité aurait pu réaliser de manière isolée et surtout qu'il ne soit pas un moyen pour une collectivité de faire financer par d'autres un service qui la concerne seule.


Conscient des objectifs d'optimisation financière dont les collectivités locales doivent faire preuve en lien avec les exercices budgétaires particulièrement contraints, il m'apparaît cependant qu'une mutualisation à l'extrême risque d'entraîner une perte de cohérence dans les missions originelles des Établissements Publics de Coopération Culturelle.

Aussi, et parce que je considère primordial que le Ministère de la Culture demeure garant de l'objet des Établissements Publics de Coopération Culturelle tel que le législateur l'a déterminé et auquel je sais que vous êtes attachée, mais également parce que l'EPCC "*Chemins du patrimoine en Finistère*" et les établissements visés par cette mutualisation contiennent des domaines propriétés de l'Etat, je sollicite votre avis sur ce projet.

Cet avis permettra d'engager non seulement l'avenir des structures concernées, mais plus largement celui du patrimoine culturel du Finistère. Il me semble essentiel de garantir que cette transformation ne réduise pas le rôle muséographique des établissements au profit d'une dynamique purement événementielle, privilégiant l'affluence sur la valorisation scientifique, pédagogique et culturelle des collections.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute et respectueuse considération.

**Kévin FAURE**







## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUIMPER, le 5 Mars 2025

### **Révision des statuts de l'EPCC "Chemins du patrimoine en Finistère" : un projet inquiétant pour l'avenir du patrimoine culturel breton**

Kévin FAURE, conseiller départemental du Finistère et co-Président de Finistère et Solidaires, a adressé ce jour un courrier à Madame Rachida DATI, ministre de la Culture, afin d'attirer son attention sur le projet de révision des statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) "*Chemins du patrimoine en Finistère*" et sa fusion avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "*Musées de territoires finistériens*".

Dans cette lettre, il rappelle l'attachement profond du Finistère à son patrimoine culturel et architectural, véritable socle historique de la Bretagne. Il souligne également l'engagement des collectivités locales, des agents et des professionnels du secteur, qui œuvrent chaque jour pour préserver et mettre en valeur ces sites d'exception.

Créé en 2004, l'EPCC "*Chemins du patrimoine en Finistère*" gère aujourd'hui cinq sites patrimoniaux majeurs, dont certains sont propriété de l'État ou dépositaires de collections nationales. Or, le projet porté par le Conseil départemental du Finistère prévoit d'élargir considérablement son périmètre, passant de 5 à 10 établissements, incluant notamment le Musée départemental Breton à Quimper et le Musée des Phares et Balises à Ouessant. Une telle extension soulève des interrogations légitimes sur la cohérence de cette nouvelle structure et l'accompagnement des salariés.

**Cette évolution, qui vise une mutualisation importante, risque d'altérer l'objet initial de l'EPCC, d'en complexifier la gestion et de diluer son identité muséographique et patrimoniale au profit d'une approche plus événementielle et touristique. Il est essentiel que les missions de conservation, d'étude et de transmission ne soient pas reléguées au second plan, alerte Kévin FAURE. L'EPCC doit représenter une véritable plus-value en matière de gouvernance culturelle et ne doit pas être un moyen pour une collectivité de faire financer par d'autres un service qui la concerne seule, précise-t-il.**

Face aux inquiétudes exprimées par les agents, les professionnels du secteur et les élus locaux, Kévin FAURE sollicite l'avis de l'Etat et de la ministre de la Culture sur ce projet. Il rappelle que l'État, propriétaire de plusieurs des domaines concernés, doit jouer un rôle de garant afin d'assurer que la mission fondamentale des EPCC ne soit pas dévoyée au profit d'autres logiques.

**Le patrimoine ne peut être réduit à un simple outil de production de spectacles ou d'attraction touristique. Il doit rester un espace de connaissance, de transmission et d'ancrage culturel, conclut-il.**

Ce courrier, adressé à la Ministre, marque une étape importante dans ce projet, pour garantir l'adhésion de l'Etat et de toutes les parties prenantes autour de l'avenir du patrimoine culturel finistérien. Une réponse du gouvernement est attendue avec attention.

**Contact presse :** Julie Fradin-Faisant, [julie.fradin-faisant@finistere.fr](mailto:julie.fradin-faisant@finistere.fr)





# DOSSIER DE PRESSE

## SÉANCE PLÉNIÈRE

06.03.2025

### CONTACT PRESSE :

**Julie FRADIN-FAISANT**

Groupe Finistère & Solidaires

[julie.fradin-faisant@finistere.fr](mailto:julie.fradin-faisant@finistere.fr)

